



Engagement après signature devis

Par Echo

Bonjour, J'ai fait faire une devis pour un changement de fenêtres. Le devis spécifie:

"Fournitures, livraison, et pose en dépose totale: 1"

"Echafaudage 1/2 journée- quantité: 1"

-Est ce que le terme 'en dépose totale' signifie bien qu'il inclus la dépose des anciennes fenêtres?

-Si l'entreprise a besoin de l'échafaudage pour 1 jour complet ou plus, suis-je tenu de payer? (je comprend qu'ils estiment que 1/2 journée sera suffisante et que je m'engage uniquement sur ce temps).

Merci d'avance pour votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour

Demandez les explications au fournisseur.

Vérifiez son assurance.